

Les descendants des victimes de 1972 au Burundi brisent le silence sur un tabou

@rib News, 05/05/2010 Ce que je suis devenue. En ces temps où nous commémorons le 38^e anniversaire du génocide de 1972 au Burundi, les familles des victimes ont le devoir de témoigner pour rappeler l'existence des disparus et l'infortune qui les a frappés. Honorer leur mémoire permet de les réhabiliter dans leur droit et leur dignité. Ici, le témoignage de Madame Africa-Annick Bivugire dont le père, Étudiant à l'École Normale Supérieure (E.N.S) à Bujumbura a disparu entre mai et juin 1972, dans des circonstances inconnues. L'unique certitude, c'est que son père avait décidé de quitter le pays au vu de la gravité de la situation. Propos recueillis par Perpétue Nshimirimana.

« On m'a dit que mon père, Jérôme Ntirabampa, était étudiant à l'École Normale Supérieure (E.N.S) à Bujumbura. Il terminait son stage à l'École Moyenne Pédagogique (E.M.P) quelque part dans le quartier de Ruvumera (Buyenzi) à Bujumbura. Il y avait, semble-t-il, une école moyenne pédagogique. Une cousine étudiait cette école-là. Elle m'avait dit que mon père y était stagiaire. C'est justement, par ce biais, qu'il m'a eu contact. Ma mère, elle, était secrétaire à l'École Technique Secondaire de Kamenge (E.T.S) ou, là, je ne suis pas tout à fait certaine, elle était encore secrétaire au Musée National de Gitega. Dans les deux cas, je n'ai pas de certitude sur la chronologie. Je n'ai pas eu l'occasion de lui demander ce qui s'est passé en 1972. Je ne suis même pas sûre qu'il m'aurait raconté. Parler de mon père est devenu un sujet tabou. Ma mère et moi n'en avons pas parlé. Qu'en réalité, mon père et moi, nous n'avons fait que nous croiser. Il avait eu juste le temps de me voir. Il est supposé mort deux semaines après ma naissance. Donc, la plupart des informations en ma possession, m'ont été racontées. J'ai rencontré quelques personnes avec qui il a partagé les études à l'E.N.S. J'ai continué à chercher par moi-même. J'ai trouvé des cahiers qu'il a utilisés et j'affirme qu'il était étudiant à l'E.N.S. À ça, c'est pas vu aller au campus. Je ne l'ai pas vu faire son stage à Bujumbura. C'est pour cela que je dis toujours « On a vu des circonstances de la disparition de son père, Africa-Annick Bivugire poursuit : « Je ne sais pas exactement. Cela fait partie du grand problème de ma mère. Entre elle et sa belle-famille, d'ailleurs, qui n'était pas encore tout à fait sa belle-famille, leur lien n'est pas bien défini. C'est un autre aspect de ma vie. Mon père et ma mère étaient fiancés. Ils n'étaient pas encore mariés. Et la disparition de mon père me plaçait, tout d'un coup, dans quelque chose de totalement inconnu. J'aurais pu ne pas être reconnue d'une façon ou d'une autre par ma famille paternelle (souplesse et moment de grande émotion de la part d'Africa) Ceci me touche beaucoup en réalité. Deux semaines après ma naissance, (on me dit en grandissant) autour de fin avril, tout le monde s'était rendu compte que quelque chose ne tournait pas rond. Il fallait absolument envisager de fuir. Et puis, c'est à ce moment-là que mon père et ma mère avaient décidé qu'ils allaient partir. Enfin, lui, surtout, avait décidé de quitter le pays. Ma mère l'avait soutenu dans ce projet d'exil. Ce que j'ai compris, c'est que ma mère l'aurait déguisé en paysan. Elle lui aurait donné des boîtes de sardines et un petit couteau pour ouvrir. Et puis, il était parti. Mon père était parti depuis le quartier de Bwiza vers une destination inconnue. Puis, il avait disparu. Personne ne peut vraiment affirmer les circonstances de sa disparition. On ne sait toujours pas. Le doute est toujours là. On se demande, parfois, s'il est mort ou s'il est encore vivant. Ma mère m'avait toujours parlé du départ de mon père, mais pas plus. Il y a toujours ce doute-là. »

Dans ces conditions, comment se faire reconnaître par la famille paternelle ? Africa-Annick Bivugire poursuit : « Ma chance, c'est que mon père en avait déjà parlé. Quand j'étais née, il avait prêté son père et sa sœur. Mon grand-père, Ntibarufata, à l'époque travaillait à Kayanza. Il avait prêté à Kayanza. La sœur de mon père était au noviciat à Busiga. Il lui avait annoncé la naissance de son enfant, une fille. Evidemment, je ne pense pas qu'il imaginait mourir les jours après. Mais, heureusement, pour moi, il avait décidé de partir. C'est ma tante qui l'avait rappelé, qu'en prévision [1] de mon jour de présentation à la famille, mon père avait emmené un essuie-main [2] (une serviette éponge, un nid d'ange) un linge dans lequel m'envelopper. La reconnaissance au moins, elle avait été faite. Et ça, c'est la chose la plus importante pour moi. Si cette démarche n'avait pas été faite, je suis presque sûre que mon existence serait restée complètement inconnue de la famille paternelle. »

Au bout d'une longue période d'attente, la certitude du non-retour de Jérôme Ntirabampa est devenue évidente. Africa-Annick Bivugire en parle après un long moment de silence : « Je pense que c'est le temps. C'est le fait, aussi, qu'il ne soit pas revenu. J'ai fini par admettre qu'il était certainement mort. J'ai appris qu'ils avaient attendu, pour cela, une année. Ma mère avait attendu deux ans à peu près. De leur côté, mes grands-parents avaient attendu jusqu'en 1977-78. Ils étaient encore en train de se dire : « Il peut réapparaître. A n'importe quel moment, il peut réapparaître. » Cependant, à ce moment donné, chacun s'est fait une raison en se disant ne plus croire à son retour. Personne ne leur avait, encore, parlé d'envisager qu'il était mort. Au contraire, des gens leur disaient : « Il est vivant. On l'a vu à Kinshasa (Congo) ou à Kigali (au Rwanda) ». Ma mère avait pensé à une fortune pour essayer de le retrouver en croyant aux déclarations des uns et des autres. Une des personnes qui attestait avoir vu mon père, était quelqu'un de sa connaissance, en qui avoir confiance. C'est une personne que je connais. Je ne sais pas ce qu'il avait raconté pour que les parents lui confient autant de sommes importantes d'argent pour se mettre à la recherche de mon père. Au bout du compte : Rien. Aucune trace visible de Jérôme n'avait été retrouvée. Au lieu que les gens disent : « À l'école, Jérôme est mort, il faut s'y faire », ma mère et mes grands-parents entendaient plutôt : « À l'école, Jérôme est vivant ». Jusqu'à présent, on l'attend. Enfin, je l'attends. (long moment de silence) Je ne sais pas comment m'expliquer ce ballonnement. Ce n'est pas un sujet dont on a parlé. L'information principale à confier, est que je n'ai ni avec ma mère, ni avec mes grands-parents, d'ailleurs. Les doutes que tout le monde avait exprimés au sujet de l'absence de mon père, je les ai tous entendus. Je les ai appris par bribes et c'est moi qui ai collé les morceaux. Inconsciemment ou consciemment, j'ai cherché à connaître la vérité. Alors comment ma mère avait-elle pu croire cela ? Cela avait dû être très difficile pour elle par rapport à son statut banal. Officiellement, elle n'était pas la veuve de Jérôme Ntirabampa. A priori, elle ne pouvait pas affirmer qu'elle venait de perdre un mari. C'est un deuil qu'elle a subi seule, sans reconnaissance sociale. C'est la partie de sa vie qui m'affecte énormément. Elle avait perdu quelqu'un qui elle n'avait pas pu exprimer ouvertement toute forme de douleur. Et puis, d'autre part, n'étant pas encore officiellement

